

Objet:

JBL ÉLECTRONIQUE du Barreau de Laval - Septembre 2014



Le JBL Électronique

En bref : Le mot du bâtonnier/ Activités à venir / Le Jeune Barreau / Saviez-vous que...

Septembre 2014

Le mot du bâtonnier

Chers membres, j'aimerais vous remercier d'avoir participé en si grand nombre à l'entrée des tribunaux de cette année, encore elle a permis à notre Barreau de rayonner. Effectivement celle-ci était sous le thème « LES MODES ALTERNATIFS de résolution des conflits, un choix judicieux », mais aussi se voulait une entrée pour souligner le 10e anniversaire du jeune Barreau de Laval.

Au nom de nos membres, je remercie les membres du comité organisateur de la rentrée, Me Brigitte Gauthier, Me Suzanne Pringle, Me Annie Fortin, Me Maria Albanase, Me Marie-Hélène Juneau-Voyer, ainsi que Me Donato Centomo tant à titre de membre du comité, mais aussi sa formation permanente qu'il a gracieusement donnée, sans omettre les membres du Jeune Barreau pour ce succès. Bravo à Me Suzanne Pringle pour la médaille du Barreau de Laval et Me Jean Marius Mottet pour le prix Linda Guillemette.

Lors de la soirée, les membres du comité de golf ont amassé et remis au Centre de pédiatrie sociale de Laval la somme de 3480.00 \$ œuvre présider par Me Jean Marius Mottet. Merci et bravo au comité du golf pour l'excellent travail et pour notre tournoi fort bien réussi.

Je vous rappelle que le 15 octobre 2014, Mme la juge à la retraite Ginette Piché, qui a d'ailleurs été notre juge coordonnatrice durant de nombreuses années ainsi que Me Pierre-Claude Lafond Ad. E de l'Université de Montréal verront à dispenser une formation permanente sur « L'art de préparer et réussir une conférence de règlement à l'amiable ».

J'ai personnellement suivi cette formation en décembre 2012, et je peux affirmer qu'elle est un outil que je qualifie d'indispensable tant pour vous-mêmes que les clients, qui saura au travers des années vous servir. Cet outil fera toute la différence, je puis vous l'affirmer.

Le Barreau de Laval a choisi de fixer un coût abordable afin qu'un maximum de nos membres puisse bénéficier de cette formation qui se tiendra au Sheraton Laval. J'y serai pour vous y accueillir.

Le 16 juin 2014, le Barreau de Laval signait avec la Cour du Québec le renouvellement du protocole de gestion hâtive de l'instance qui désormais s'étend non seulement en matière de malfaçons, vices cachés, vices de construction, mais désormais de copropriété divise et pour tout autre dossier sur consentement.

Je vous invite donc à bénéficier de cet outil à titre d'accès à la justice. N'oubliez surtout pas d'écrire sur le titre de la procédure et l'endos, la nature du recours afin de permettre au greffe d'identifier le dossier visé par cette gestion.

Quant à la partie in fine du protocole « pour tout autre dossier sur consentement » la demande pourrait se faire lors de la présentation de la requête introductive de l'instance afin que le tribunal puisse en être informé et ainsi traiter le dossier suivant le nouveau protocole.

Finalement, les membres du comité de liaison de la Cour du Québec de concert avec l'Honorable Juge Jean-Pierre Archambault sont à élaborer un projet relativement à un service de médiation aux petites créances lors des jours d'audition des causes.

Ainsi le Barreau de Laval sollicite auprès des médiateurs intéressés à participer à un tel projet de lui soumettre et plus particulièrement au comité de liaison de la Cour du Québec des projets, observations et idées inspirants qui pourront bénéficier à tous et plus particulièrement aux justiciables.

Me Normand La Badie bâtonnier de Laval

Activités à venir

À vos agendas !

15 octobre 2014 : Formation d'une durée de six heures avec la juge retraitée Mme Ginette Piché et Me Pierre-Claude Lafond Ad. E sur «**Préparer et réussir une conférence de règlement à l'amiable.** [Cliquez ici pour vous inscrire](#)

16 octobre 2014 : Soirée masquée pour souligner les 10 ans de l'Association du jeune Barreau de Laval. [Cliquez ici pour vous inscrire.](#)

4 décembre 2014 : Cocktail de Noël au Portovino à Laval, précédé d'une formation.

L'Association du Jeune Barreau de Laval

Mot de la présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval

Chers membres,

Tout d'abord, je tiens à remercier le conseil d'administration du Barreau de Laval d'avoir accepté et permis qu'une place soit accordée aux jeunes avocats dans le cadre de la rentrée des tribunaux de Laval et tout particulièrement cette année, puisque l'Association du jeune Barreau de Laval souligne, comme vous le savez, son 10^e anniversaire.

Nous avons eu le plaisir de remettre, lors de la rentrée des tribunaux, le tout premier prix exemplum iustitia à Me Cyndie Dubé-Baril, jeune avocate de moins de 10 ans de pratique qui a contribué à l'avancement du droit, de la jurisprudence et de la profession d'avocat par le biais de publication de formation ou de décision judiciaire.

Je profite également de cette tribune pour vous réitérer qu'une soirée masquée aura lieu le 16 octobre 2014 à 18h00 au Palace, à Laval. Vous êtes, bien évidemment, tous invités.

Suite au désir manifesté par plusieurs membres d'avoir accès à des formations à prix abordables, notre association organisera des formations dans des domaines de droit variés sur une formule accessible et abordable soit à l'heure du midi. La première formation aura lieu vers la fin du mois d'octobre 2014. Une autre formation est prévue le 21 novembre 2014. Les détails pour vous inscrire à ces formations vous seront transmis sous peu.

Sachez également que le cocktail de Noël aura lieu le 4 décembre 2014 au Portovino à Laval. Une formation sera également offerte avant la tenue de ce 5 @7 des plus festifs.

Finalement, sachez que Me Martine Nolin, Me Francine Lauzé et moi avons sorti nos vélos assortis de paniers et avons pédalé pour le Juritour 2014. Ainsi, fut formée l'équipe des paniers 540. Cet événement cycliste a eu lieu le 20 septembre dernier et a permis d'amasser des dons pour une cause importante, le combat contre la fibrose kystique. Merci encore une fois pour vos dons.

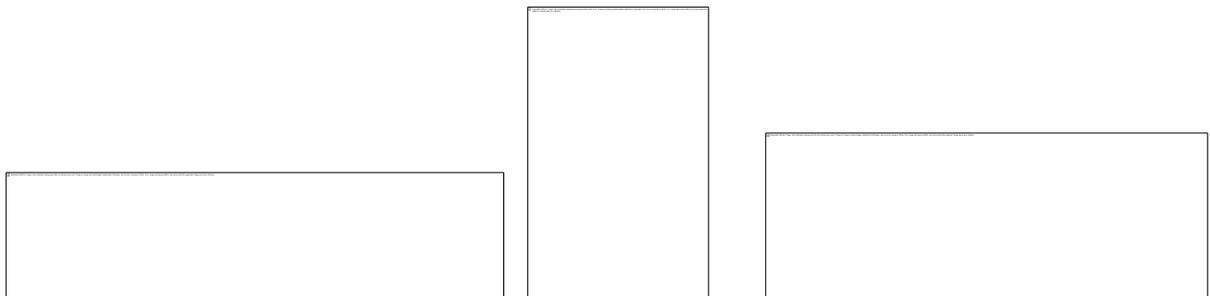
Au plaisir de vous voir dans nos activités,

Marie-Hélène Juneau-Voyer,
Présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval

Saviez-vous que...

- Il n'y aura pas de cour de pratique de la Cour du Québec le jeudi 6 novembre 2014. [Prenez note de l'avis ici](#)
-

Les partenaires officiels du Barreau de Laval



Pour tous les détails, consultez le site web du Barreau de Laval >